

» Ainsi sa vie fut d'une unité parfaite et gouvernée par un sentiment unique : la bonté.

» Voilà ce que fut l'homme, voilà ce que fut le Gadzarts, nous en sommes fiers, nous voudrions en être dignes.

» A ses proches et à ses nombreux amis, qui contribuèrent à adoucir ses dernières douleurs, nous présentons les condoléances et les sympathies émues de la grande famille des Gadzarts qui le pleure comme un de ses enfants les plus chers.

» Vénéralable président et ami Logé, s'il est vrai comme le dit l'Écriture que : « l'Homme après la Mort repose dans ses œuvres », ton repos sera bien doux, et la paix la plus sereine est assurée à ton âme. »

Communication transmise à la Société par le camarade RACHET (Ang. 1899).

ANDRIEUX (Charles), Châlons 1867, MEMBRE PERPÉTUEL. — Nous rendrons ici, par quelques lignes retraçant à grands traits sa carrière, un dernier hommage à notre regretté camarade ANDRIEUX, que nous avons eu le regret de perdre, à l'âge de soixante-dix-huit ans, le 1^{er} août 1929, à Auvers-sur-Oise.

M. Charles ANDRIEUX, qui appartenait à notre Société depuis 1882, fut de ceux qui lui font honneur par la dignité de leur vie et leurs qualités de travailleur, comme par la pratique de cette vertu d'altruisme que nous portons à un si haut degré dans nos Écoles.

Élève du lycée de Caen jusqu'en 1866, il entra à l'École d'Arts et Métiers d'Aix l'année suivante et y fit de bonnes études. On le vit ensuite, successivement : dessinateur aux Établissements Toulet, à Albert (Somme), pour la construction de machines à vapeur et de matériel de sucrerie. Dans la même spécialité, il devenait monteur à la Compagnie de Fives-Lille; puis, se tournant vers les chemins de fer, il prend les fonctions de chef d'atelier du matériel roulant, et atteint le grade de sous-ingénieur, dans lequel il arriva à l'âge de la retraite, et se vit conférer l'honorariat.

Président de la section des Prévoyants de l'Avenir, vice-président de la Société de secours mutuels des ouvriers et employés du Chemin de fer du Nord, à Hellemmes-Lille, M. ANDRIEUX se vit décerner, pour ses beaux services d'entraide sociale, la médaille d'honneur du Ministère du commerce, et une mention honorable de la mutualité.

Nous perdons en lui un bon et digne Camarade.

ADAM (Desiré), Angers 1874, MEMBRE PERPÉTUEL. — Notre regretté camarade ADAM, ingénieur-conseil (exploitations coloniales, sucreries, distilleries, cultures), est décédé à Marseille après une douloureuse maladie.

Quoique les obsèques officielles aient eu lieu à Paris, le camarade LANDELLE (Ang. 1883), président du Groupe régional des Bouches-du-Rhône, accompagné de plusieurs Camarades, a assisté à la levée du corps, à Marseille, le 25 octobre. Il a adressé, au nom de la Société et des Camarades de la région, des condoléances émues à la veuve et aux enfants du disparu, dont le camarade Henri ADAM (Ang. 1908).

La palme de la Société avait été déposée sur le cercueil par les soins du Groupe régional des Bouches-du-Rhône.

Toute la carrière industrielle du camarade ADAM s'est accomplie à Mayotte et à la Guadeloupe, dans l'industrie sucrière de cannes. Les affaires qu'il a administrées comprenaient la fabrication du sucre, du rhum, et l'exploitation de domaines agricoles importants.

Son séjour à Mayotte dura de longues années. A la Guadeloupe, où il est arrivé pendant la guerre, il a eu à diriger et à remettre sur pied deux affaires qui fléchissaient à l'époque, et il s'en est tiré à la satisfaction de ses mandants.

L'une de ces affaires, que notre Camarade dirigea de main de maître, était très importante. Elle avait une usine capable de broyer 60.000 tonnes de cannes par campagne, une distillerie en rapport avec la puissance de l'usine et un domaine agricole de plus de 1.000 hectares, desservi par voie ferrée à traction à vapeur.

En 1924, fatigué, M. ADAM dut quitter cette affaire; il en laissait la direction à son fils, notre camarade H. ADAM (Ang. 1908). Il s'était retiré comme ingénieur-conseil à Marseille, puis à Aix. Dans ses nouvelles fonctions, il avait accompli une mission en 1927-1928 au Vénézuéla pour l'installation d'une sucrerie de cannes. Il se disposait même, vers le milieu de 1928, à partir pour une mission semblable à la Guyane, lorsque la Compagnie marseillaise l'envoya à la Guadeloupe pour aider de ses conseils et de son expérience la remise en état de l'usine et du centre agricole, fortement endommagés par le cyclone du 12 septembre 1928.

Cette dernière tâche l'avait fatigué; il tomba malade, on dut le ramener en France, et notre Camarade ne se releva pas de ce dernier et considérable effort.

D. ADAM était un bon Camarade, sympathique, toujours prêt à rendre service. Il était estimé de tous. Nous adressons à sa famille, et en particulier à son fils, Henri ADAM (Ang. 1908), nos condoléances émues.

QUÉNU (Paul), Châlons 1882. — La nouvelle de la mort du camarade Paul QUÉNU, survenue en septembre dernier, nous a été donnée par le Groupe régional de Lille, qui a accompagné notre regretté sociétaire à sa dernière demeure. Au cimetière, notre camarade GADENNE, président du Groupe, a retracé en un discours dont nous reproduisons les lignes essentielles, la carrière du disparu :

« Paul QUÉNU entra à l'École nationale d'Arts et Métiers de Châlons en 1882 pour en sortir en 1885. Il débutait au bureau des études de la Compagnie de Fives-Lille, cette pépinière d'ingénieurs, qu'il quittait en 1889 pour entrer dans la Maison Vauquier. C'est là qu'il devait faire une carrière de quarante années de travail consciencieux.

» Notre camarade QUÉNU fut un ingénieur dont nous pouvons être fiers; il honora notre corporation et les Écoles d'Arts et Métiers par un labeur scrupuleux et persévérant, sa compétence n'ayant d'égale que sa modestie.

» Chef du service de distillerie, il conçut et réalisa d'innombrables installations de la spécialité, qui formèrent pour sa maison les plus belles des références. En même temps que la confiance et l'amitié de ses patrons, il savait d'ailleurs gagner la confiance et l'amitié de la clientèle qu'il servait, tant par son affabilité et la droiture de son caractère que par la sûreté de sa technique.

» Cette belle carrière, que la maladie n'avait pas pu arrêter, la mort est venue brutalement l'interrompre, enlevant notre bon Camarade à l'attachement de tous ceux qui l'approchaient.

» À sa veuve éplorée, à son frère, — notre Camarade, — à sa famille, nous présentons l'expression de nos condoléances attristées et nous les assurons de la grande part que nous prenons à leur douleur.

» Quant à vous, mon cher QUÉNU, allez reposer en paix, avec la satisfaction du devoir largement accompli; vos Camarades anciens élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers garderont de vous un pieux souvenir. »

Communication transmise à la Société par le camarade GADENNE (Châl. 1892).